



DIABÈTE GESTATIONNEL

Le diabète gestationnel est un état d'hyperglycémie qui apparaît au cours du 2^e trimestre de la grossesse, parfois plus tôt, et qui disparaît après l'accouchement. Il réapparaît dans 70 % des cas lors de la grossesse suivante et peut parfois évoluer vers un diabète de type définitif à distance.

Chez qui doit-on dépister un diabète gestationnel ?

Aujourd'hui, le dépistage doit être proposé à toute femme qui présente l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes :

- Age supérieur à 35 ans
- Surpoids ou obésité (indice de masse corporelle > 25)
- Antécédent familial de diabète
- Diabète gestationnel ou naissance d'un enfant pesant plus de 4 kg lors d'une précédente grossesse

Comment diagnostiquer le diabète gestationnel ?

Le dépistage débute au milieu du 3^e mois par une prise de sang pour un dosage à jeun de la glycémie puis, si elle est normale (inférieure à 0.92 g/l), par une hyperglycémie provoquée par voie orale à réaliser entre le 24^e et la 28^e semaine d'aménorrhée.

Quelle prise en charge au CHU ?

Le service de diabétologie prend en charge le diabète gestationnel des patientes dont la grossesse est suivie à l'hôpital Sud. La première étape consiste en une consultation de diététique et à la mise en place de l'auto-surveillance glycémique avec un lecteur. Ceci est assuré dans le service de gynécologie. A partir de la 28^e semaine, les patientes sont régulièrement suivies dans le service de suivi ambulatoire de grossesse (SAG) et si les objectifs de glycémie ne sont pas atteints, un traitement par insuline est alors nécessaire jusqu'à l'accouchement. Pour cela une consultation spécifique (médecin diabétologue et infirmière spécialisée) a été ouverte dans l'unité Bettignies du service de diabétologie.

